

Cham'riders



Les indispensables :

LES DOCUMENTS :

- Fiche sanitaire
- Pass'nautique

DANS TA VALISE :

- Des vêtements longs pour le VTT

Montvauthier

REF : 074 003 001

Les amateurs d'adrénaline et de sensations fortes ne vont pas être déçus ! Ils devront d'abord franchir les racines et les cailloux qui parsèment le chemin de VTT qui traverse la Vallée de Chamonix.

Ils devront ensuite dévaler les impressionnantes toboggans de l'**espace aquatique de Chamonix**. S'il leur reste du courage, **ils descendront une rivière rapide en rafting** avant de pouvoir prétendre débouler sur les **1300m de pistes de luge sur rail** !



LE SITE



Le chalet se sépare en 2 ailes d'hébergement de 2 étages chacune, reliées par un bâtiment central (salles d'activités, salle à manger et vestiaires). Le chalet peut accueillir jusqu'à 100 enfants.

Le nombre de places dans les chambres varie de 2 à 5 lits. Toutes nos chambres sont équipées de sanitaires complets.

Le centre dispose également d'une bibliothèque, d'une ludothèque, d'une salle de soins et d'une salle de spectacle.

LES ACTIVITÉS



VTT : (1 séance)

Encadrée par un moniteur diplômé, la découverte de la Vallée de Chamonix est relativement facile et est donc accessible à tous les enfants qui ont déjà fait un peu de vélo et qui n'ont pas peur des chemins accidentés. Au départ, le moniteur propose quelques exercices pour contrôler le niveau des enfants, pour rappeler quelques règles de sécurité et de fonctionnement d'un VTT. Les chemins empruntés pour la balade sont larges et parsemés de quelques obstacles.

Les trajets aller/retour entre le chalet de Montvauthier et Argentière/Chamonix se font en train. L'activité a lieu sur une demi-journée.

>> Attention : Il est indispensable d'indiquer la taille de l'enfant au moment de l'inscription.



Espace aquatique de Chamonix : (1 séance)

La piscine de Chamonix est entourée d'un grand parc de verdure dans lequel il est agréable de se promener. La piscine est composée de 2 parties : l'intérieur, avec le toboggan-tube à sensations, un grand bain et un bassin pour les enfants, et l'extérieur avec des plus petits toboggans, une pataugeoire et un grand bassin. Les enfants restent en petits groupes afin que les animateurs soient toujours à proximité.

Les trajets aller/retour entre le chalet de Montvauthier et Chamonix se font en train. L'encadrement sera de un animateur pour 8 enfants. L'activité a lieu sur une demi-journée.

>> Attention : Les garçons doivent avoir un slip de bain, les caleçons ne sont pas autorisés

Rafting : (1 séance)

Le rafting est une aventure hors du commun qui permet de découvrir les joies d'un sport en eaux vives avec un moniteur diplômé. Les enfants parcourent les courants de l'Arve qui prend sa source dans le massif du Mont-Blanc, puis dévalent les rapides de cette rivière sur une embarcation gonflable. Les enfants sont par groupe de 8 par bateau, accompagnés d'un moniteur. Ce sport est l'occasion idéale pour développer l'esprit d'équipe au beau milieu d'un cadre naturel épatait.

Les trajets aller/retour entre le chalet de Montvauthier et Chamonix se font en minibus. Le groupe est constitué de 8 enfants maximum, encadrés par 1 animateur en plus du moniteur diplômé. L'activité a lieu sur une demi-journée.

>> Attention : il est indispensable d'indiquer la taille et la pointure de l'enfant au moment de l'inscription



Luge d'été : (1 séance)

La luge d'été «Alpine'Coaster» de Chamonix est moderne et sécurisante car elle est montée sur un rail métallique. La piste mesure 1300m de long, avec des jumps, des virages et des vrilles à 540° ! Les enfants font autant de descentes qu'ils peuvent en 1h (soit entre 4 et 7 descentes en fonction de l'affluence). Ils montent à 2 par luge et peuvent changer de place et de partenaire d'une descente à l'autre. Chaque luge est équipée de freins pour que chaque binôme gère sa vitesse.

Les trajets aller/retour entre le chalet de Montvauthier et Chamonix se font en train. L'activité a lieu sur une demi-journée.

À noter ! Nous nous réservons le droit d'annuler une activité si toutes les conditions de sécurité nécessaires à sa pratique ne sont pas pleinement remplies : météo, santé de l'enfant



L'ÉQUIPE D'ENCADREMENT

Un animateur pour 12 enfants au maximum. Les animateurs, quel que soit le moment de la journée, sont toujours présents, avec un souci éducatif tout en veillant à la sécurité affective et physique des enfants dont ils ont la charge. L'équipe du centre comprend également du personnel technique (entretien, cuisine...).

LE TRANSPORT

Le voyage s'effectue en train et/ou en car jusqu'à Annecy, puis votre enfant continuera son voyage vers le centre de Montvauthier en car.

SANTÉ

Veuillez remplir avec attention et sans omission la FICHE SANITAIRE en nous indiquant par exemple les allergies ou les régimes alimentaires particuliers.

Le suivi médical est assuré par un adulte qualifié qui se charge des soins médicaux légers ou de l'application des traitements en cours. Si votre enfant est malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes avertis une fois le diagnostic posé. Si votre enfant a un traitement en cours lors de son séjour, il est impératif de joindre l'ordonnance aux médicaments que vous donnez au responsable à l'arrivée au centre ou au point de rendez-vous. Les éventuels frais médicaux sont avancés par le centre, les ordonnances sont ensuite adressées aux familles contre remboursement (sauf si vous nous avez fourni une attestation CMU en cours de validité). Il est essentiel de nous informer, lors de l'inscription, de tout problème particulier important concernant la santé de votre enfant.

ALIMENTATION

Les repas, préparés par le cuisinier du centre, sont équilibrés, variés et pris à des heures régulières. Le repas est un temps éducatif durant lequel les animateurs veillent à ce que chacun goûte de tout, mange suffisamment et participe activement au débarrassage, au nettoyage des tables... Les régimes alimentaires médicaux sont respectés. Les convictions religieuses et philosophiques le sont également, si elles n'ont pas d'incidence sur l'organisation collective.

HYGIÈNE

La douche est effectuée chaque jour avant le dîner et tous les matins une « petite » toilette est faite. Les animateurs encadrent ce temps et conseillent les plus jeunes. L'assistante sanitaire veille sur l'hygiène des enfants en assistant régulièrement au temps des douches, en vérifiant les petits bobos, les ongles, les cheveux... Malgré l'attention qu'on peut y apporter, il existe toujours, en collectivité, un risque de problème de lavage (linge déteint, abîmé). Il est préférable de choisir des vêtements pratiques, pas trop délicats, ayant déjà servi, plutôt que des vêtements neufs. Afin de réduire les risques de pertes, il est indispensable de marquer les vêtements au nom de votre enfant. Pour les séjours de 7 jours, le linge n'est pas lavé sauf en cas d'accident.

ARGENT DE POCHE

Une somme de 20€ par semaine est suffisante. Vous la remettrez à un responsable au moment du départ dans une enveloppe marquée aux nom et prénom de l'enfant.

OBJETS DE VALEUR

La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (téléphone portable, appareils numériques, vêtements de marque, bijoux, etc...). Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour. Attention les vols, dégradation ou perte d'objets ne sont pas couverts par notre association.



COMMUNICATION

INTERNET Des nouvelles sont données sur le blog du séjour, et parfois même quelques photos. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site www.ufoval.fol74.org. L'équipe du centre va faire le maximum pour le mettre à jour le plus souvent possible, mais ne soyez pas déçus ni frustrés si les nouvelles sont parfois irrégulières. Cela est souvent signe de vacances riches et actives pour vos enfants.

COURRIER Nous incitons les jeunes à vous envoyer une lettre après leur arrivée. Ils sont bien sûr libres d'écrire autant de fois qu'ils le souhaitent. N'oubliez pas de glisser dans la valise des enveloppes timbrées à votre adresse. Des lettres de votre part sont également recommandées et les bienvenues. Nous vous conseillons de privilégier le courrier pour correspondre.

TÉLÉPHONE Si vous souhaitez exceptionnellement joindre votre enfant par téléphone, armez-vous de patience car les lignes sont souvent occupées (les plages horaires d'appel seront précisées dans la lettre du directeur). Si votre enfant amène son téléphone portable durant le séjour, son utilisation sera réglementée par l'équipe d'encadrement afin que les enfants profitent pleinement de leur séjour sans gêner les autres. Nous ne sommes pas responsables en cas de casse, de perte ou de vol.

BUREAU QUALITÉ Pour tout litige ou réclamation, merci d'adresser votre demande (dans un délai maximum de 4 semaines après la fin du séjour) à l'adresse : bureau-qualite@fol74.org.

AVANT LE DÉPART

La convocation au départ sera disponible 10 jours avant le début du séjour.

Le directeur publiera sur le BLOG la "lettre aux jeunes". Ce document est destiné à vos enfants. Dans celui-ci le directeur donnera les derniers détails et informations à connaître avant le départ en colo !

DOCUMENTS À REMETTRE

Impérativement avant le départ :

- Fiche sanitaire (remplie et signée)
- Pass'Nautique

Impérativement le jour du départ :

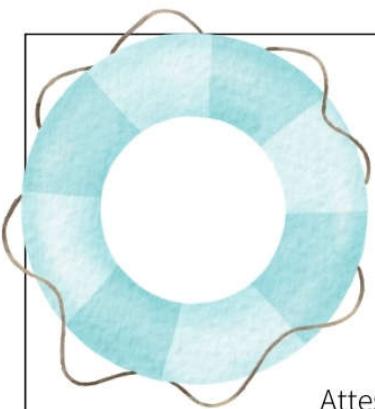
- Médicaments + ordonnance (le cas échéant)
- Argent de poche
- Fiche d'inventaire (à mettre dans la valise)

ASSURANCE

Notre association souscrit une assurance dite « centres de vacances » pour tous les enfants et les jeunes qui sont inscrits dans les séjours qu'elle organise. Cette assurance couvre : les frais de soins en complément des régimes légaux, le rapatriement en cas d'accident ou de maladie ne pouvant être traitée sur place, certains biens si le sinistre est accidentel. Pour autant, les parents demeurent responsables des actes commis par leurs enfants au titre de l'autorité parentale, c'est pourquoi nous vous conseillons de souscrire un contrat d'assurance individuelle accident et responsabilité civile.

Attention ! Si le comportement de votre enfant venait à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun, une décision de renvoi pourrait être prise, frais de retour à votre charge...





Pass Nautique

Attestation de réussite au test d'aisance aquatique préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques (canoë-kayak et disciplines associées, descente de canyon, ski nautique, nage en eaux vives, surf, glisse aérotractée nautique, voile) en Accueils Collectifs de Mineurs.

Suivant l'arrêté du 25 avril 2012 fixant les modalités d'encadrement et les conditions d'organisation et de pratiques de certaines activités physiques en ACM.

L'attestation peut être délivrée par une personne titulaire des diplômes suivants : Brevet National de Sécurité Aquatique (BNSSA), Diplôme d'Etat de maître-nageur sauveteur (DE de MNS), Brevet d'Etat d'Educateur Sportif des Activités de la Natation (BEESAN), Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de Sport des activités aquatiques et de la Natation (BPJEPS AAN), ou tout autre BEES ou BPJEPS des spécialités nautiques considérées.

Ce document atteste l'aptitude du mineur à : effectuer un saut dans l'eau, réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes, réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes, nager sur le ventre sur 20 mètres, franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant. Le parcours peut être effectué avec une brassière de sécurité.

Je soussigné(e) _____

Titulaire du diplôme : _____

Date de délivrance du diplôme : _____

Certifie que l'enfant : _____

Né(e) le ____ / ____ / ____

A passé avec succès les épreuves demandées.

Fait à _____ le _____

Cachet et signature :

TROUSSEAU

NOM ET PRENOM DE L'ENFANT : _____

Il est essentiel de marquer tous les vêtements, chaussures (y compris ceux portés pendant le voyage) et fournitures diverses au nom et prénom de l'enfant. Les draps et les couvertures sont fournis sur chaque site. Le lavage du linge est effectué pendant le séjour, dès qu'il dure plus de 7 jours. En fonction du projet du directeur, les enfants de +12 ans, l'inventaire sera effectué par le jeune pour favoriser l'autonomie.

Rappel ! Nous vous suggérons d'éviter les objets de valeur. Aucun remboursement ne sera accordé par notre assurance en cas de perte ou de vol.

	CONSEILLE	DANS LA VALISE	SURL'ENFANT	A L'ARRIVÉE	AU DÉPART
POUR LA TOILETTE					
Peigne / Brosse à cheveux	1				
Brosse à dent et dentifrice	1				
Gel douche	1				
Shampooing	1				
Crème solaire	1				
Serviette de toilette	1				
POUR TOUS LES JOURS					
Hauts manches courtes	7				
Slips / Culottes	9				
Paires de chaussettes	7				
Hauts manches longues	2				
Pantalons	2				
Shorts	2				
Jogging	1				
Pulls / sweats	2				
Pyjamas	2				
Veste / blouson	1				
POUR LES ACTIVITÉS					
Casquette	1				
Serviette de plage / piscine	1				
Sandales plastiques, vieilles baskets ou botte de d'équitation (selon le séjour)	1				
Maillot de bain	1				
Nupieds	1				
Lunettes de soleil	1				
Petit sac à dos	1				
Gourde	1				
LES PETITS +					
Paquets de mouchoirs	2				
Serviettes de table	2				
Nécessaire de courrier (enveloppes, timbre)	1				
AUTRES					